



**MINISTÈRE
DE LA VILLE
ET DU LOGEMENT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 08/07/2026

Le Sénat adopte le projet de loi Relance Logement : la France engage un grand choc de rénovation et de construction

Le Sénat a adopté aujourd'hui, en première lecture, le projet de loi visant la Relance et la Décentralisation du Logement.

Face à la plus grave crise du logement depuis l'après-guerre, ce vote marque le lancement d'une nouvelle étape. Il s'agit de relancer durablement la construction et d'engager un grand choc de rénovation les logements.

Le texte adopté par le Sénat a été amendé au cours des débats. Ces échanges ont permis de renforcer un texte qui répond à une urgence nationale, celle pour permettre à davantage de Français de se loger dignement tout en accélérant la rénovation de notre parc immobilier.

Vincent JEANBRUN, ministre de la Ville et du Logement :

« Le Sénat vient d'adresser un message clair à tous les Français : la relance du logement est engagée.

Face à la pire crise du logement depuis l'après-guerre, nous faisons un choix assumé, celui de construire davantage, mais aussi rénover massivement. Parce qu'il n'y aura

pas de relance durable du logement sans un immense effort de rénovation de notre parc immobilier.

Ce texte ouvre la voie à des centaines de milliers de rénovations supplémentaires, accompagne les propriétaires qui veulent rénover, accélère la rénovation du parc social et adapte enfin nos logements aux défis du changement climatique.

Je remercie les sénateurs pour leur travail, leurs amendements. Ensemble, nous faisons avancer un texte attendu par tous les acteurs du logement.

Notre méthode reste la même : investir, simplifier, rénover et faire confiance aux maires. Notre cap est inchangé pour produire deux millions de logements d'ici 2030 et permettre à chaque Français de vivre dans un logement digne, abordable et adapté aux défis climatiques.

Le Sénat a ouvert la voie. J'appelle désormais l'Assemblée nationale à poursuivre cet élan dès la rentrée. Les Français n'ont plus le temps d'attendre. »

Le Gouvernement poursuivra l'examen du texte à l'Assemblée nationale dans le même esprit d'ouverture, afin de bâtir une majorité autour d'une conviction simple : la crise du logement ne se combat ni par l'immobilisme ni par l'interdiction, mais par la construction, la rénovation et la confiance dans les territoires.

Investir pour produire. Simplifier pour construire plus vite. Rénover pour préparer le logement de demain. Faire confiance aux maires pour agir au plus près des Français.

Deux millions de logements d'ici 2030 : voilà notre cap.